

Département du Val d'Oise
Arrondissement de PONTOISE
Canton de L'ISLE ADAM

COMMUNE DE RONQUEROLLES

Tél : 01.34.70.50.88 Fax : 01.39.37.20.40

ARRETE DU MAIRE

N°2017-11

OBJET : Travaux d'enfouissement du réseau HTA, rue de la gare,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R 44, R 225 et R 225-1,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2212-2, 2213-1, 2213-4,

Vu l'arrêté ministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière, ensemble les textes qui l'ont modifié et complété,

Vu le Code de la voirie routière,

Considérant la demande présentée par CORETEL sise 20 rue Hippolyte Bayard 60000 BEAUVAIS pour la réalisation de l'enfouissement du réseau HTA, rue de la gare, à Ronquerolles,

Considérant la difficulté de circuler durant ces travaux,

**LE MAIRE DE RONQUEROLLES
A R R E T E**

Article 1 : La chaussée sera rétrécie et le stationnement interdit dans la zone de travaux. La circulation alternée, par feux tricolores, s'effectuera par demi- chaussée et la vitesse sera limitée à 30 km/h, de 7 h à 18 h dans les zones de travaux à compter du 02 Mai 2017 pour une durée de 90 jours.

Article 2 : Les panneaux de signalisation, feux tricolores et les barrières de sécurité nécessaires seront apposés par l'entreprise pour permettre l'application des présentes dispositions,

Article 3 : Monsieur Le Commandant de la Gendarmerie de PERSAN, Madame Le Secrétaire de Mairie sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise au Centre de secours et d'incendie de Persan.

Fait à Ronquerolles

Le 25 avril 2017

Le Maire



Jean-Marie DUHAMEL